

Communiqué de presse

Scandale : Les électro sensibles : un des groupes les plus discriminés du Québec devant la Commission des droits de la personne (CDPDJ)

« Après avoir tout perdu, santé, travail, conjointe, enfants, le Gouvernement du Québec m'oblige à aller vivre dans le bois. »

Mercredi, le 17 février 2016 – Voici la déclaration de cet homme qui souhaite garder l'anonymat, parce que connu du grand public.

C'est après avoir entendu le cri du cœur de cet homme brisé et exclu que le RAPLIQ s'est mis en quête de trouver une façon de l'aider. Heureusement que Steven Laperrière, consultant pour le RAPLIQ est très documenté en ce qui a trait à l'HSEM.

« Je suis tombée sur cette lettre de 2011, de la présidence de la CDPDJ, en réponse à une demande de l'Association pour la santé environnementale et en tant qu'organisme voué à la défense des droits des personnes en situation de handicap, il était de notre devoir d'aider ces personnes. » s'exclame Linda Gauthier, présidente du RAPLIQ.

Un état handicapant, destructeur, mais non reconnu au Québec

La HSEM (hypersensibilité électromagnétique) est non reconnue officiellement au Québec et cause un préjudice en plus d'un tort immense et souvent irréparable à celles et ceux qui en sont atteints.

Pourtant la CDPDJ a émis cet avis :

« La définition du motif handicap dans la Charte des droits et libertés de la personne retenue par notre Commission ainsi que l'interprétation de ce motif retenue par les tribunaux du Québec est suffisamment large et ouverte pour que les personnes qui souffrent d'hypersensibilités environnementales puissent invoquer ce motif...(Texte complet pour consultation.)»

Plusieurs personnes croient pourtant à tort que les hypersensibles souffrent d'hypocondrie (maladie imaginaire).

Certaines se sont même fait dire par leur médecin d'aller vivre au fond des bois.

Les revendications du RAPLIQ sont claires et non négociables.

**Pour infos : Steven Laperrière
Consultant
(514) 835-6376**

À propos du RAPLIQ : « Le RAPLIQ est un organisme voué à la défense et promotion des droits des personnes en situation de handicap et visant l'éradication de la discrimination souvent faite à leur égard. »